

**Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis  
demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

---

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 13 DECEMBRE 2022 à 13 H 30**

---

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire des dites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné

Dans un ensemble immobilier sis à **VILLEPINTE (93)**

**Parc de la Noue** - Boulevard du Président Kennedy, rue du Parc, rue du Dr Schweitzer.

Cadastré section BM numéros 226, 228, 229, pour une contenance de 06 hectares 46 ares 78 centiares

Et plus précisément : **146 boulevard du Président Kennedy**

**UN APPARTEMENT**

LOT N° 11702 : Dans le bâtiment I, escalier 1, au rez-de-chaussée, porte droite, portant le numéro 449 et comprenant selon procès-verbal de description dressé le 25 février 2022 par Maître Sarah BLAIN, Commissaire de Justice à BAGNOLET (93) : une pièce principale (séjour) en entrant avec placard, un sas de dégagement, deux chambres dont une avec dressing, une cuisine, une salle d'eau, un w.-c. et **un balcon**.

**SUPERFICIE** (Loi Carrez – hors balcon) : **49,79 m<sup>2</sup>**

Et les 103/96.560<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des P.C.G. Et les 163/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes spéciales au bâtiment I.

► **Les lieux sont LOUES**

Cette vente a lieu **à la requête du CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, dont le siège social est sis 182 avenue de France, 75013 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaçant la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS et pour Avocat postulant Maître Ingrid FOY, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

---

**MISE A PRIX : 34.000 Euros** (Trente-quatre mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

---

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis. Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.400 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

---

Fait et rédigé à ROSNY-SOUS-BOIS (93), le 14 octobre 2022 - Signé : Maître Ingrid FOY

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/05377

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS  
**Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H** - Sur Internet : **www.eloca.fr**

- A **Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

**Sur les lieux pour visiter le LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022 de 11 heures à 11 h 45**

---